

Le 12 juin 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grosse-Île tenue le 12 juin 2023 dans la salle de conférence municipale située au 1-006, chemin Jerry, Grosse-Île, Québec. La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de la mairesse, Madame Diana-Joy Davies, et à laquelle il y a quorum.

Sont présentes :

Mairesse:	Diana-Joy Davies
Conseillères:	Marlene Boudreau Kathy Burke Johanne Clark Nancy Clark Miranda Matthews
Greffière-trésorière adjointe :	Jessica Goodwin
Sont absentes Conseillères :	Katrina Keating

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

N2023-090 La mairesse, Diana-Joy Davies, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2023-091 Sur une proposition de Miranda Matthews
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Approbation du procès-verbal
 - 1.4 Correspondance
 - 1.4.1 Affaires découlant de la correspondance
 - 1.4.1.1 Ministère de l'Environnement- Plainte Environnementale
2. Actes administratifs du conseil
 - 2.1 Rapports administratifs
 - 2.1.1 Approbation des comptes à payer- mai et juin
 - 2.1.2 Approbation des États Financiers 2022 et Rapport des auditeurs externes
 - 2.1.3 Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine – Dossiers régionaux – Mise à jour

3. Actes législatifs du conseil
 - 3.1 Embauche- Coordonnateur des travaux publics
 - 3.2 Embauche- Directeur général par intérim
 - 3.3 Embauche– Adjointe administrative par intérim
 - 3.4 Transport Quebec- Pointe Keating
 - 3.5 Avis de motion- Règlement 2023-003- Approbation du 1^{er} projet de règlement 2023-003
 - 3.6 Directeur général par intérim- Pouvoir de signature
 - 3.7 Syndicat- Ajustements salariaux liés à l’inflation
4. Affaires diverses
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 mai 2023.

R2023-092

Sur une proposition de Miranda Matthews
Appuyée par Nancy Clark
Il est résolu à l’unanimité des Conseillères présentes

D’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 mai 2023.

CORRESPONDANCE

N2023-093

Les membres du conseil ont obtenu une copie de la liste de correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire ; les membres du conseil en ont pris connaissance. La mairesse passe en revue les points inscrits à la liste et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA CORRESPONDANCE

MINISTÈRE DE L’ENVIRONNEMENT- PLAINTÉ ENVIRONNEMENTALE

ATTENDU QUE la Municipalité de Grosse-Ile a reçu une plainte provenant d’un citoyen par le Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, en ce qui concerne des ordures créant des nuisances publiques;

ATTENDU QUE une liste détaillée des propriétés a été inclus dans la plainte;

ATTENDU QUE les préoccupations des citoyens sont très importantes pour la Municipalité de Grosse-Ile;

EN CONSÉQUENCE

R2023-094

Sur une proposition de Marlene Boudreau
Appuyé par Miranda Matthews

Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE le technicien des travaux publics, accompagné par l'Inspectrice municipale, visitent les sites listés pour évaluer la viabilité de la plainte;

QUE sur la base de l'évaluation, un plan soit mis en place pour régler le problème.

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

R2023-095

Sur une proposition de Kathy Burke
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

d'approuver le paiement des comptes pour le mois se terminant le 30 avril 2023 au montant de 67, 599.13\$; cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

R2023-096

Sur une proposition de Kathy Burke
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

d'approuver le paiement des comptes pour le mois se terminant le 31 mai 2023 au montant de 88, 305.26\$; cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2022 ET RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES

R2023-097

Sur une proposition de Marlene Boudreau
Appuyée par Nancy Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE les états financiers 2022 et le rapport des auditeurs externes, présentés par la Greffière-trésorière adjointe, Jessica Goodwin, suite à la vérification effectuée par Raymond Chabot Grant Thornton, comptable agréé, soit par la présente approuvés et adoptés conformément à la réglementation en vigueur.

COMMUNAUTÉ MARITIME DES ÎLES-DE-LA- MADELEINE – DOSSIERS RÉGIONAUX – MISE À JOUR

N2023-098

La mairesse, Diana-Joy Davies, passe en revue les points inscrits à l'ordre du jour de la séance du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue mardi le 6 juin 2023 et, a présenté sa mise à jour en conséquence.

ACTES LÉGISLATIFS DU CONSEIL

EMBAUCHE- COORDONNATEUR DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE une offre d'emploi interne/externe a été affichée pour un Coordonnateur des travaux publics, avec un statut saisonnier (minimum de 18 semaines par année);

ATTENDU QUE un seul candidat, Ryan Flynn, a été reçu pour le poste;

EN CONSÉQUENCE

R2023-099

Sur une proposition Johanne Clark
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE Ryan Flynn soit embauché comme coordonnateur des travaux publics.

EMBAUCHE- DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

ATTENDU QUE la Municipalité de Grosse-Ile est toujours en recherche d'un directeur général;

ATTENDU QUE un candidat potentiel a démontré de l'intérêt au poste;

EN CONSÉQUENCE

R2023-100

Sur une proposition de Kathy Burke
Appuyée par Nancy Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE la mairesse, Diana-Joy Davies, continue ses démarches auprès du candidat pour évaluer la possibilité d'un contrat à court terme.

EMBAUCHE- ADJOINTE ADMINISTRATIVE

ATTENDU QUE la Municipalité de Grosse-Ile a publié le poste d'adjointe administrative à plusieurs reprises;

ATTENDU QUE une candidate a postulée pour le poste;

ATTENDU QUE la candidate n'a pas encore complété l'éducation ou la formation demandé pour le poste;

EN CONSÉQUENCE

R2023-101

Sur une proposition de Marlene Boudreau
Appuyée par Miranda Matthews
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE la mairesse, Diana-Joy Davies, procède à l'évaluation des capacités de la candidate en ce qui concerne les compétences linguistiques ainsi que l'utilisation des logiciels utilisés fréquemment en poste.

TRANSPORT QUEBEC- POINTE KEATING

R2023-102

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu à la majorité des conseillères présentes

QUE les membres du conseil reconnaissent le dépôt de la demande pour Pointe Keating jusqu'à ce que plus d'informations soient fournies.

AVIS DE MOTION- RÈGLEMENT 2023-003- APPROBATION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT 2023-003

R2023-103

Sur une proposition de Nancy Clark
Appuyée par Miranda Matthews
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE les membres du conseil reconnaissent le dépôt de l'Avis de Motion- Règlement 2023-003- Approbation du 1^{er} Projet de Règlement 2023-003 par manque d'information et besoin de conseils.

DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM- POUVOIR DE SIGNATURE

ATTENDU QUE la Municipalité de Grosse-Ile a fait appel aux services professionnels de Jessica Goodwin comme Greffière-trésorière adjointe;

ATTENDU QUE la Greffière-trésorière adjointe doit avoir le pouvoir de signature avec l'institution financière afin d'accomplir les tâches du poste;

EN CONSÉQUENCE

R2023-104

Sur une proposition de Miranda Matthews
Appuyée par Johanne Clark
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE la mairesse, Diana-Joy Davies, entreprenne la demande de changement avec l'institution financière pour donner le pouvoir de signature à Jessica Goodwin.

SYNDICAT- AJUSTEMENTS SALARIAUX LIÉS À L'INFLATION

ATTENDU QUE Les employés syndiqués de la Municipalité de Grosse-Ile ont demandé un ajustement supplémentaire lié à l'inflation;

ATTENDU QUE La convention collectives spécifie déjà une augmentation annuelle;

EN CONSÉQUENCE

R2023-105

Sur une proposition de Miranda Matthews
Appuyée par Marlene Boudreau
Il est résolu à l'unanimité des conseillères présentes

QUE la Municipalité de Grosse-Ile n'accord aucune augmentation au-delà de l'augmentation indiquée à la convention collective avant la prochaine négociation, car la Municipalité se trouve en restructuration et en transition d'employés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

N2023-106

Aucun membre du public n'est présent.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

R2023-107

Sur une proposition de Marlene Boudreau, la séance est levée à 19h27.

Diana-Joy Davies
Mairesse

Jessica Goodwin
Greffière-trésorière adjointe